



**Oraneste**

CRÉDIT & PATRIMOINE

EXEMPLE

PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION

# Comité social et économique Oraneste SA

FORMAT PREMIUM

Verbatim intégral horodaté

DATE DE SÉANCE

19 janvier 2026  
09 h 32 – 12 h 00

LIEU

Salon Prestige  
Annecy

RÉFÉRENCE

CSE-RO/2026-01  
Séance ordinaire



## PROCÈS-VERBAL — VERBATIM INTÉGRAL

# Synthèse de la séance

|                      |                                                                                             |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE                 | 19 janvier 2026                                                                             |
| TYPE DE RÉUNION      | Séance ordinaire                                                                            |
| HEURE D'OUVERTURE    | ■ 09 h 32                                                                                   |
| HEURE DE CLÔTURE     | ■ 12 h 00                                                                                   |
| LIEU                 | Salon Prestige — 11 rue de la Gaité, 3e étage, Annecy                                       |
| MODE                 | Hybride — présentiel et distanciel                                                          |
| PRÉSIDENCE           | Éric Joyeux, Directeur Général (jusqu'à 11 h 00), puis Isabelle Dupont, DRH, par délégation |
| SECRÉTAIRE DE SÉANCE | Christine Pugnace (FO)                                                                      |
| DROIT DE VOTE        | 22 élus à l'ouverture de la séance                                                          |
| DÉPARTS EN SÉANCE    | Mme Beauséjour (10 h 51) · Mme Dufour (11 h 20) · Mme Richet (11 h 30)                      |

## MENTIONS LÉGALES

Conformément aux articles **L.2315-34** et **L.2315-35** du Code du travail, le présent procès-verbal restitue fidèlement et sans parti pris l'intégralité des débats, délibérations et décisions de la réunion ordinaire du Comité social et économique de Oraneste SA, tenue le 19 janvier 2026 à Annecy. Le projet du présent procès-verbal a été rédigé par **SIRUS** ([www.sirusassist.com](http://www.sirusassist.com)) à la demande du secrétaire du CSE, à qui il appartient de l'établir et de le soumettre à approbation.



## Composition de la séance

### Présidence de séance

La séance est présidée de 09 h 32 à 11 h 00 par Éric JOYEUX, Directeur Général. À compter de 11 h 00, la présidence est assurée par Madame Isabelle DUPONT, DRH, jusqu'à 12 h 00.

### Représentants de la Direction

Éric JOYEUX Directeur Général, président du CSE — 09 h 30 à 11 h 00

Isabelle DUPONT Directrice des Ressources Humaines — 09 h 30 à 12 h 00

Patrick MARQUISAT Responsable Relations Sociales — 09 h 30 à 12 h 00

### Invités et experts du CSE

Marc RAVOIRE Supacompta — expert-comptable — 09 h 30 à 12 h 00

### Liste des élus présents

#### Pour FO

Myriam BASTILLE 09 h 30 à 12 h 00 [visio]

Sandrine SAGE 09 h 30 à 12 h 00

Christine PUGNACE (secrétaire) 09 h 30 à 12 h 00

Fabien GRAND 09 h 30 à 12 h 00

Stéphanie RICHET 09 h 30 à 11 h 30

Patrick MARTIAL (trésorier) 09 h 30 à 12 h 00 [visio]

Olivier RALLIEZ 09 h 30 à 12 h 00

Philippe POTIRON 09 h 30 à 12 h 00

Claude DUPUOIS 09 h 30 à 12 h 00

Julien PARTANCE 09 h 30 à 12 h 00

Estelle MICHAUT (trésorière adjointe) 09 h 30 à 12 h 00

Julie MARCHANDE 09 h 30 à 12 h 00

Mélanie DUFOUR 09 h 30 à 11 h 20

François IERVASAN 09 h 30 à 12 h 00

#### Pour la CFDT

Sophie TRUCHE 09 h 30 à 12 h 00 [visio]

Alexandre ALBI 09 h 30 à 12 h 00 [visio]

Frédéric RICHET 09 h 30 à 12 h 00

Luigi SCATOLA 09 h 30 à 12 h 00

Estelle BEAUSEJOUR 09 h 30 à 10 h 51 [visio]

Patrick LARRIVE 09 h 30 à 12 h 00

#### Pour la CGT

Cécilia GROSJEAN 09 h 30 à 12 h 00 [visio]

Ophélie LAVIVE 09 h 30 à 12 h 00

**Total des élu(e)s ayant droit de vote à l'ouverture de la séance : 22.**

### Représentants syndicaux auprès du CSE

Pascale POTICHON (FO) 09 h 30 à 12 h 00

Jérôme RISTRETTO (CFDT) 09 h 30 à 12 h 00



## Élus titulaires absents et suppléances

| TITULAIRE ABSENT (EXCUSÉ) | SUPPLÉÉ PAR                |
|---------------------------|----------------------------|
| Jaoued AMRANI             | Myriam BASTILLE (FO)       |
| Nathalie GAZOLE           | Julie MARCHANDE (FO)       |
| Julien NOVAL              | Mélanie DUFOUR (FO)        |
| Nadine LACLUSAZ           | Alexandre ALBI (CFDT)      |
| Sylvie TOURNETTE          | Luigi SCATOLA (CFDT)       |
| Yann ROBERT               | <i>Non remplacé (CFDT)</i> |

## Déroulé de la séance

| HEURE          | ÉVÉNEMENT                                                                                         |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>09 h 32</b> | Ouverture de la séance, présidée par Éric Joyeux (Directeur Général)                              |
| <b>10 h 41</b> | Pause détente                                                                                     |
| <b>10 h 51</b> | Reprise de séance · départ de Mme Beauséjour (CFDT)                                               |
| <b>11 h 00</b> | Changement de présidence : Éric Joyeux cède la présidence à Isabelle Dupont (DRH), par délégation |
| <b>11 h 20</b> | Départ de Mme Dufour (FO)                                                                         |
| <b>11 h 22</b> | Incident technique mineur (coupure de micro en visioconférence), rétabli immédiatement            |
| <b>11 h 30</b> | Départ de Mme Richet (FO)                                                                         |
| <b>12 h 00</b> | Clôture de la séance                                                                              |



POINTS INSCRITS À LA SÉANCE

## Ordre du jour

1

Approbation du procès-verbal du 27 décembre 2025

DÉLIBÉRATION · D1

2

Information-consultation sur le projet d'assistant IA dans le crédit immobilier

DÉLIBÉRATION · D2

AVIS · A1

3

Charge de travail et prévention des risques psychosociaux

AVIS · A2

4

Plan de formation 2026

AVIS · A3

5

Questions diverses

INFORMATION

### — LA SÉANCE EN CHIFFRES

**22**

élus votants à l'ouverture

**5**

scrutins (délibérations & avis)

**3**

départs en cours de séance

**2 h 28**

durée de la séance



## Déroulé de la séance — verbatim intégral

### Ouverture de séance et propos liminaires

La réunion du CSE est ouverte sous la présidence de Monsieur Éric JOYEUX, Directeur Général, Président du CSE Oraneste SA, à 09 h 32, au Salon Prestige (3<sup>e</sup> étage), 11 rue de la Gaité à Annecy, le 19 janvier 2026.

**09 h 35 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

Bonjour à toutes et à tous. Merci d'être à l'heure pour cette première réunion de l'année. Je vous adresse nos vœux au nom de la Direction. 2026 sera une année importante pour Oraneste SA : renforcement de la relation client, modernisation de nos outils, et vigilance sur la qualité de vie au travail. L'ordre du jour a été établi conjointement avec la secrétaire du CSE ; je vous propose de l'aborder sans tarder.

**09 h 36 Christine PUGNACE** (Secrétaire du CSE — FO)

Bonjour. Merci pour ces vœux. Nous partageons les objectifs de service, mais nous resterons extrêmement attentifs aux impacts des projets numériques, particulièrement ceux impliquant l'intelligence artificielle. Nous demanderons des garanties sur la supervision humaine et la non-surveillance individuelle.

**09 h 37 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

Message reçu. Nous détaillerons tout à l'heure. Avant cela, nous passons au point n°1.

### 1. Approbation du procès-verbal du CSE du 27 décembre 2025

**09 h 38 Christine PUGNACE** (Secrétaire du CSE — FO)

Deux corrections de forme : l'orthographe de M. Larrivé et l'heure de clôture de la séance précédente (18 h 07 au lieu de 18 h 05).

**09 h 39 Patrick MARQUISAT** (Responsable Relations Sociales — Direction)

Pris en compte. Nous corrigerons avant publication en BDESE.

**09 h 40 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

Je propose un vote d'approbation sous réserve de ces corrections.

**09 h 42 Christine PUGNACE** (Secrétaire du CSE — FO)

Merci. Nous suivrons l'intégration des corrections.

**DÉLIBÉRATION D1** Approbation du procès-verbal du CSE du 27 décembre 2025**ADOPTÉ****FAVORABLE**  
**20****DÉFAVORABLE**  
**0****ABSTENTION**  
**2**

| #  | NOM                                   | ORGANISATION | SENS DU VOTE |
|----|---------------------------------------|--------------|--------------|
| 1  | Myriam BASTILLE                       | FO           | Favorable    |
| 2  | Philippe POTIRON                      | FO           | Favorable    |
| 3  | Sandrine SAGE                         | FO           | Favorable    |
| 4  | Claude DUPUOIS                        | FO           | Favorable    |
| 5  | Christine PUGNACE (secrétaire)        | FO           | Favorable    |
| 6  | Julien PARTANCE                       | FO           | Favorable    |
| 7  | Fabien GRAND                          | FO           | Favorable    |
| 8  | Estelle MICHAUT (trésorière adjointe) | FO           | Favorable    |
| 9  | Stéphanie RICHET                      | FO           | Favorable    |
| 10 | Julie MARCHANDE                       | FO           | Favorable    |
| 11 | Patrick MARTIAL (trésorier)           | FO           | Favorable    |
| 12 | Mélanie DUFOUR                        | FO           | Favorable    |
| 13 | Olivier RALLIEZ                       | FO           | Favorable    |
| 14 | François IERVASAN                     | FO           | Favorable    |
| 15 | Sophie TRUCHE                         | CFDT         | Favorable    |
| 16 | Luigi SCATOLA                         | CFDT         | Favorable    |
| 17 | Alexandre ALBI                        | CFDT         | Favorable    |
| 18 | Estelle BEAUSEJOUR                    | CFDT         | Favorable    |
| 19 | Frédéric RICHET                       | CFDT         | Favorable    |
| 20 | Patrick LARRIVE                       | CFDT         | Favorable    |
| 21 | Cécilia GROSJEAN                      | CGT          | Abstention   |
| 22 | Ophélie LAVIVE                        | CGT          | Abstention   |

**09 h 43 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

À la majorité de l'instance, le procès-verbal est donc approuvé sous réserve des deux corrections de forme détaillées par Mme la secrétaire. Nous allons poursuivre avec le point n°2 inscrit à l'ordre du jour.



## 2. Information-consultation sur le projet d'assistant IA dans le processus de crédit immobilier

**09 h 44 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Le projet « Aide-Montage Crédit » est un assistant numérique qui facilite la complétude des dossiers de crédit immobilier, le contrôle documentaire et la remontée d'alertes KYC. Il ne prend pas de décisions à la place des conseillers ; il suggère, priorise et contrôle.

Périmètre pilote : trois agences (Seynod, Cran, Aix-Centre), sur huit semaines, à partir de la mi-février. Objectif : réduire de 40 à 50 % le temps de montage et améliorer la qualité de conformité.

**09 h 46 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Sur la dimension IA : le moteur repose sur des règles métiers et un composant d'aide à la classification documentaire. Nous n'intégrons pas de scoring RH ni de mécanisme d'évaluation individuelle. La supervision humaine est obligatoire pour toute action.

Le DPIA (analyse d'impact RGPD) est en finalisation ; une charte interne « IA responsable » est en cours de rédaction. Nous vous proposerons deux réunions d'information-consultation avant déploiement élargi.

**09 h 48 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

L'ambition est d'accélérer sans dégrader la relation humaine. Le gain de productivité n'est pas synonyme de suppression de postes : il s'agit de dégager du temps pour l'accompagnement client et la qualité.

### Débat — inquiétudes, garanties, documents attendus

**09 h 50 Cécilia GROSJEAN** (Élue — CGT)

Nous avons déjà vu des assistants qui déplacent la charge du back-office vers le front. Quelles tâches seront concrètement transférées aux conseillers ?

**09 h 51 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Aucune tâche supplémentaire « hors cœur de métier ». L'outil prépare une checklist, propose des libellés, signale des incohérences. Le back-office conserve la validation finale et le contrôle qualité.

**09 h 53 Sophie TRUCHE** (Élue — CFDT)

Vous dites « pas d'évaluation individuelle ». Pouvez-vous l'écrire noir sur blanc, avec une interdiction explicite d'alimenter des évaluations de performance ?

**09 h 54 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

Oui. Nous l'inscrivons dans la charte IA et, si vous le souhaitez, dans une note conjointe Direction/CSE.

**09 h 55 Philippe POTIRON** (Élu — FO)

Journalisation : les suggestions de l'assistant seront-elles tracées pour permettre au conseiller d'expliquer un choix différent ?

**09 h 56 Patrick MARQUISAT** (Responsable Relations Sociales — Direction)

Oui. Un journal des recommandations, avec possibilité d'annoter « motif de déviation », sera disponible et consultable par le manager et l'audit interne, sans usage disciplinaire.



**09 h 57 Jérôme RISTRETTO** (RS — CFDT)

Avez-vous documenté les jeux de données utilisés pour classer les documents ? Quel biais potentiel ?

**09 h 58 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Nous utiliserons un moteur de classification interne, entraîné sur des documents anonymisés. Le DPIA détaillera le périmètre, la base légale et le dispositif de minimisation. Nous partagerons les fiches techniques en annexe.

**10 h 00 Marc RAVOIRE** (Expert-comptable — invité du CSE)

Je recommande un protocole de supervision : seuils d'alerte, gestion des faux positifs KYC, escalade humaine, et un registre des incidents.

**10 h 01 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

Accord. Nous documentons cette gouvernance.

**10 h 02 Estelle MICHAUT** (Élue — FO)

Formation : combien d'heures ? Qui y a droit ?

**10 h 03 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Deux modules : 2 h de prise en main outil, 3 h « IA et supervision humaine », pour tous les conseillers des agences pilotes et leurs managers. Sessions supplémentaires si besoin.

## **Pause de procédure — précision sur la consultation**

**10 h 05 Christine PUGNACE** (Secrétaire du CSE — FO)

Nous souhaitons clarifier que la consultation portera sur le projet « assistant IA » en tant que « nouvelle technologie » au sens du Code du travail.

**10 h 06 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

Oui, nous actons que l'information-consultation est ouverte sur ce point spécifique. Les documents complémentaires seront versés avant la seconde séance.

## **Positions — demandes d'expertise et calendrier**

**10 h 08 Philippe POTIRON** (Élu — FO)

Nous demandons une expertise au titre de l'introduction d'une nouvelle technologie et un gel du déploiement global tant que l'expertise n'a pas rendu ses conclusions.

**10 h 09 Sophie TRUCHE** (Élue — CFDT)

Nous sollicitons une expertise pour l'introduction d'une nouvelle technologie et proposons de suspendre le déploiement global jusqu'à communication des conclusions.

**10 h 10 Cécilia GROSJEAN** (Élue — CGT)

Même position. Sans transparence complète, avis défavorable en l'état.

**10 h 11 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

Nous entendons la demande d'expertise. Nous proposons de maintenir le pilote, strictement limité, sous supervision renforcée, et de geler tout déploiement élargi jusqu'à votre nouvel avis.

**DÉLIBÉRATION D2** Recours à une expertise liée à l'introduction d'une nouvelle technologie**ADOPTÉ****21** FAVORABLE**0** DÉFAVORABLE**1** ABSTENTION

| #  | NOM                                   | ORGANISATION | SENS DU VOTE |
|----|---------------------------------------|--------------|--------------|
| 1  | Myriam BASTILLE                       | FO           | Favorable    |
| 2  | Philippe POTIRON                      | FO           | Favorable    |
| 3  | Sandrine SAGE                         | FO           | Favorable    |
| 4  | Claude DUPUOIS                        | FO           | Favorable    |
| 5  | Christine PUGNACE (secrétaire)        | FO           | Favorable    |
| 6  | Julien PARTANCE                       | FO           | Favorable    |
| 7  | Fabien GRAND                          | FO           | Favorable    |
| 8  | Estelle MICHAUT (trésorière adjointe) | FO           | Favorable    |
| 9  | Stéphanie RICHET                      | FO           | Favorable    |
| 10 | Julie MARCHANDE                       | FO           | Favorable    |
| 11 | Patrick MARTIAL (trésorier)           | FO           | Favorable    |
| 12 | Mélanie DUFOUR                        | FO           | Favorable    |
| 13 | Olivier RALLIEZ                       | FO           | Favorable    |
| 14 | François IERVASAN                     | FO           | Abstention   |
| 15 | Sophie TRUCHE                         | CFDT         | Favorable    |
| 16 | Luigi SCATOLA                         | CFDT         | Favorable    |
| 17 | Alexandre ALBI                        | CFDT         | Favorable    |
| 18 | Estelle BEAUSEJOUR                    | CFDT         | Favorable    |
| 19 | Frédéric RICHET                       | CFDT         | Favorable    |
| 20 | Patrick LARRIVE                       | CFDT         | Favorable    |
| 21 | Cécilia GROSJEAN                      | CGT          | Favorable    |
| 22 | Ophélie LAVIVE                        | CGT          | Favorable    |

**10 h 16 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

À la majorité de l'instance, le CSE approuve la désignation d'un expert pour analyser le projet d'introduction lié à une nouvelle technologie.

**10 h 17 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

Mise aux voix : avis du CSE sur le projet d'assistant IA en l'état.

**AVIS A1** Avis du CSE sur le projet d'assistant IA en l'état**AVIS DÉFAVORABLE****0** FAVORABLE**22** DÉFAVORABLE**0** ABSTENTION

| #  | NOM                                   | ORGANISATION | SENS DU VOTE |
|----|---------------------------------------|--------------|--------------|
| 1  | Myriam BASTILLE                       | FO           | Défavorable  |
| 2  | Philippe POTIRON                      | FO           | Défavorable  |
| 3  | Sandrine SAGE                         | FO           | Défavorable  |
| 4  | Claude DUPUOIS                        | FO           | Défavorable  |
| 5  | Christine PUGNACE (secrétaire)        | FO           | Défavorable  |
| 6  | Julien PARTANCE                       | FO           | Défavorable  |
| 7  | Fabien GRAND                          | FO           | Défavorable  |
| 8  | Estelle MICHAUT (trésorière adjointe) | FO           | Défavorable  |
| 9  | Stéphanie RICHET                      | FO           | Défavorable  |
| 10 | Julie MARCHANDE                       | FO           | Défavorable  |
| 11 | Patrick MARTIAL (trésorier)           | FO           | Défavorable  |
| 12 | Mélanie DUFOUR                        | FO           | Défavorable  |
| 13 | Olivier RALLIEZ                       | FO           | Défavorable  |
| 14 | François IERVASAN                     | FO           | Défavorable  |
| 15 | Sophie TRUCHE                         | CFDT         | Défavorable  |
| 16 | Luigi SCATOLA                         | CFDT         | Défavorable  |
| 17 | Alexandre ALBI                        | CFDT         | Défavorable  |
| 18 | Estelle BEAUSEJOUR                    | CFDT         | Défavorable  |
| 19 | Frédéric RICHET                       | CFDT         | Défavorable  |
| 20 | Patrick LARRIVE                       | CFDT         | Défavorable  |
| 21 | Cécilia GROSJEAN                      | CGT          | Défavorable  |
| 22 | Ophélie LAVIVE                        | CGT          | Défavorable  |

**10 h 17 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

À l'unanimité de l'instance, le CSE émet un avis défavorable sur le projet d'assistant IA en l'état. Je laisse la parole aux représentants syndicaux si vous avez des déclarations de vote.

Déclaration de vote — FO

**10 h 19 Pascale POTICHON** (RS — FO)

Sens du vote et portée : vote POUR le recours à une expertise liée à l'introduction d'une nouvelle technologie ; émet un AVIS DÉFAVORABLE sur le projet d'assistant IA en l'état, dans l'attente de garanties et documents complémentaires.

Notre position tient à la nature même du projet, qui constitue une introduction de nouvelle technologie susceptible d'affecter l'organisation du travail, la charge mentale et les conditions de travail. À ce stade, les éléments communiqués demeurent incomplets : DPIA non finalisé, protocole de supervision humaine non stabilisé, charte « IA responsable » non adoptée. Nous relevons également le risque de transfert de tâches vers le front office, l'exposition accrue aux alertes KYC et la possible intensification du travail sans moyens compensatoires.

Nous refusons toute utilisation directe ou indirecte des données issues de l'outil pour évaluer individuellement les salariés, et rappelons l'exigence d'une traçabilité des recommandations avec un droit explicite au contre-avis humain.

Conditions d'évolution de position — FO est disposée à reconsidérer sa position si, avant tout déploiement au-delà du pilote, sont réunies : une documentation probante versée en BDESE (DPIA final validé par le DPO, description des jeux de données, registre des logs de recommandations, cartographie des flux, mesures de minimisation) ; une gouvernance écrite de la supervision humaine (seuils d'alerte, gestion des faux positifs, escalade, registre d'incidents, revue régulière en CSSCT) ; des clauses non négociables formalisées dans la charte IA et une note cosignée Direction/CSE (aucune décision automatisée à effets significatifs, aucune évaluation individuelle ou disciplinaire fondée sur l'outil, droit au contre-avis et à l'annotation) ; un calendrier et un périmètre maîtrisés (pilote limité, déploiement global suspendu jusqu'à l'avis complémentaire, indicateurs partagés) ; des moyens de prévention (formation « Supervision humaine », renforts ciblés en cas de hausse de charge, suivi RPS mensuel).

Conclusion — Notre vote vise à sécuriser le projet et la santé au travail. FO soutient la modernisation, à condition qu'elle soit transparente, maîtrisée et respectueuse des droits. En cas de manquement aux engagements, FO se réserve la possibilité d'actions appropriées, y compris judiciaires, pour faire respecter le parcours social.

Déclaration de vote — CFDT

**10 h 24 Jérôme RISTRETTO** (RS — CFDT)

Sens du vote et portée : vote POUR l'expertise au titre de l'introduction d'une nouvelle technologie ; émet un AVIS DÉFAVORABLE en l'état, assorti d'exigences techniques et sociales permettant, le cas échéant, une évolution vers un avis favorable après expertise.

La CFDT soutient l'innovation utile au service client, dès lors qu'elle respecte « l'humain gardien de la décision ». Or, nous constatons un déficit de garanties opérationnelles : DPIA non abouti, protocole de supervision partiellement défini, charte IA non adoptée. Les risques identifiés portent sur la transparence des algorithmes de classification documentaire, la gestion des biais, la traçabilité des recommandations et la possible intensification de la charge au guichet. Nous demandons une gouvernance mesurable et vérifiable, fondée sur des indicateurs partagés et un comité de suivi paritaire.

Conditions pour lever l'opposition — la CFDT pourra revoir sa position si, avant tout déploiement élargi, sont actés : la transparence et le privacy by design (DPIA final, fiches techniques des jeux de données, politique de logs et d'annotation, minimisation et sécurité des flux) ; une supervision humaine opposable (seuils de faux positifs/faux négatifs, workflow d'escalade, droit au contre-avis du conseiller documenté et sans conséquence disciplinaire, audits trimestriels CSSCT) ; des indicateurs partagés et un reporting (temps de montage, taux de rework, incidents KYC, satisfaction client, remontées RPS) ; une formation et un accompagnement (module « Supervision humaine » obligatoire, hotline métier pendant le pilote) ; un cadre social et un calendrier (gel du déploiement global jusqu'à l'avis complémentaire, périmètre pilote limité, clause d'interdiction d'usage des données à des fins d'évaluation individuelle).

Conclusion — La CFDT n'est pas hostile à l'outil ; elle est exigeante sur sa maîtrise et sa redevabilité. Une innovation utile est une innovation contrôlée, traçable et respectueuse des personnes. Notre vote vise à sécuriser ces garanties afin d'aboutir, le cas échéant, à un avis favorable éclairé.

**10 h 31 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

Merci pour ces déclarations.

**10 h 32 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Nous maintenons le pilote, mais nous gèlerons toute extension à d'autres agences tant que l'expertise n'a pas conclu et que le CSE n'a pas rendu un avis complémentaire. Charte IA, DPIA et protocole de supervision seront versés en BDESE d'ici dix jours.

**10 h 34 Christine PUGNACE** (Secrétaire du CSE — FO)

Merci. Nous transmettrons sous 7 jours une proposition d'experts. Séance d'avis d'étape début mars ?

**10 h 35 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

Oui, début mars.

Intervention de procédure — demande hors ordre du jour

**10 h 37 Philippe POTIRON** (Élu — FO)

Nous demandons de mettre immédiatement au vote la suspension générale des projets numériques tant que la charte IA n'est pas approuvée par le CSE.



**10 h 38 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

Refus de mise au vote : le point n'est pas inscrit à l'ordre du jour. Vous pouvez solliciter une réunion extraordinaire si la majorité des élus en fait la demande.

**10 h 39 Christine PUGNACE** (Secrétaire du CSE — FO)

Nous prenons acte et examinerons la tenue d'une réunion extraordinaire.

Point de précision technique

**10 h 40 Marc RAVOIRE** (Expert-comptable — invité du CSE)

Merci d'ajouter aux documents : description des flux de données, registre des logs de recommandations, temps moyen gagné par type de dossier.

**10 h 41 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Votre demande est prise en compte.

Pause — 10 h 41 à 10 h 51. Reprise — 10 h 51. À 10 h 51, Mme Estelle BEAUSEJOUR quitte la séance.

### 3. Point d'étape charge de travail et prévention des RPS (retour CSSCT)

**10 h 51 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

Nous reprenons la séance avec le point n°3 : retour CSSCT sur la charge de travail.

**10 h 52 Estelle MICHAUT** (Élue — FO)

Dans le réseau 74, nous observons des amplitudes horaires de 46-47 heures en fin de mois sur certaines agences. Les repos compensateurs sont reportés. Le risque RPS s'accroît.

**10 h 53 Jérôme RISTRETTO** (RS — CFDT)

Nous proposons une alerte hebdomadaire : au-delà de 42 h déclarées, revue managériale obligatoire et ajustement des objectifs. Un suivi partagé avec la CSSCT est indispensable.

**10 h 54 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Nous allons procéder à un renfort temporaire de 2 ETP intérimaires sur le département, et publier une note de lissage des objectifs T1/T2. Nous organiserons une campagne d'entretiens de charge dans les agences les plus exposées.

**10 h 55 Cécilia GROSJEAN** (Élue — CGT)

Nous voulons un tableau de bord mensuel : heures supplémentaires, arrêts, dossiers en retard, pour détecter les surcharges.

**10 h 56 Patrick MARQUISAT** (Responsable Relations Sociales — Direction)

D'accord pour un suivi mensuel partagé avec la CSSCT. Premier point fin février.

**10 h 57 Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

Mise aux voix d'un paquet de mesures : renfort intérim 2 ETP (février-avril), lissage des objectifs T1/T2, alerte > 45 h/semaine avec action corrective, bilan fin T2 en séance.

**AVIS A2** Avis sur la mise en place du paquet de mesures de prévention des RPS**AVIS FAVORABLE****21** FAVORABLE**0** DÉFAVORABLE**0** ABSTENTION

| #  | NOM                                   | ORGANISATION | SENS DU VOTE |
|----|---------------------------------------|--------------|--------------|
| 1  | Myriam BASTILLE                       | FO           | Favorable    |
| 2  | Philippe POTIRON                      | FO           | Favorable    |
| 3  | Sandrine SAGE                         | FO           | Favorable    |
| 4  | Claude DUPUOIS                        | FO           | Favorable    |
| 5  | Christine PUGNACE (secrétaire)        | FO           | Favorable    |
| 6  | Julien PARTANCE                       | FO           | Favorable    |
| 7  | Fabien GRAND                          | FO           | Favorable    |
| 8  | Estelle MICHAUT (trésorière adjointe) | FO           | Favorable    |
| 9  | Stéphanie RICHET                      | FO           | Favorable    |
| 10 | Julie MARCHANDE                       | FO           | Favorable    |
| 11 | Patrick MARTIAL (trésorier)           | FO           | Favorable    |
| 12 | Mélanie DUFOUR                        | FO           | Favorable    |
| 13 | Olivier RALLIEZ                       | FO           | Favorable    |
| 14 | François IERVASAN                     | FO           | Favorable    |
| 15 | Sophie TRUCHE                         | CFDT         | Favorable    |
| 16 | Luigi SCATOLA                         | CFDT         | Favorable    |
| 17 | Alexandre ALBI                        | CFDT         | Favorable    |
| 18 | Frédéric RICHET                       | CFDT         | Favorable    |
| 19 | Patrick LARRIVE                       | CFDT         | Favorable    |
| 20 | Cécilia GROSJEAN                      | CGT          | Favorable    |
| 21 | Ophélie LAVIVE                        | CGT          | Favorable    |

**10 h 59** **Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

À l'unanimité de l'instance, le CSE émet un avis favorable au paquet de mesures de prévention des RPS. Je laisse la parole aux représentants syndicaux si vous avez des déclarations de vote.

Les représentants syndicaux n'ont pas de déclaration sur ce point.

**11 h 00** **Christine PUGNACE** (Secrétaire du CSE — FO)

Merci. La CSSCT assurera le suivi.

**11 h 00** **Éric JOYEUX** (Oraneste SA, président du CSE — Direction)

Je dois vous quitter. Je cède la présidence à Mme DUPONT jusqu'à la fin de séance. Merci à tous.



À 11 h 00, Monsieur JOYEUX quitte la séance. Mme DUPONT exerce la présidence du CSE par délégation jusqu'à la fin de séance.

#### 4. Validation du plan de formation 2026

**11 h 01 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Plan 2026 : conformité KYC, cybersécurité, relation client, et un module « IA responsable ». 1 200 heures prévues.

**11 h 02 Luigi SCATOLA** (Élu — CFDT)

Ajoutons un module « Supervision humaine des systèmes IA » de 3 heures, pour accompagner le pilote.

**11 h 03 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

La Direction donne son accord. Nous l'intégrons. Mise aux voix : validation du plan 2026 avec ajout du module « Supervision humaine ».





## AVIS A3

Avis sur le Plan de formation 2026 (avec ajout du module « Supervision humaine »)

AVIS FAVORABLE

FAVORABLE  
21DÉFAVORABLE  
0ABSTENTION  
0

| #  | NOM                                   | ORGANISATION | SENS DU VOTE |
|----|---------------------------------------|--------------|--------------|
| 1  | Myriam BASTILLE                       | FO           | Favorable    |
| 2  | Philippe POTIRON                      | FO           | Favorable    |
| 3  | Sandrine SAGE                         | FO           | Favorable    |
| 4  | Claude DUPUOIS                        | FO           | Favorable    |
| 5  | Christine PUGNACE (secrétaire)        | FO           | Favorable    |
| 6  | Julien PARTANCE                       | FO           | Favorable    |
| 7  | Fabien GRAND                          | FO           | Favorable    |
| 8  | Estelle MICHAUT (trésorière adjointe) | FO           | Favorable    |
| 9  | Stéphanie RICHET                      | FO           | Favorable    |
| 10 | Julie MARCHANDE                       | FO           | Favorable    |
| 11 | Patrick MARTIAL (trésorier)           | FO           | Favorable    |
| 12 | Mélanie DUFOUR                        | FO           | Favorable    |
| 13 | Olivier RALLIEZ                       | FO           | Favorable    |
| 14 | François IERVASAN                     | FO           | Favorable    |
| 15 | Sophie TRUCHE                         | CFDT         | Favorable    |
| 16 | Luigi SCATOLA                         | CFDT         | Favorable    |
| 17 | Alexandre ALBI                        | CFDT         | Favorable    |
| 18 | Frédéric RICHET                       | CFDT         | Favorable    |
| 19 | Patrick LARRIVE                       | CFDT         | Favorable    |
| 20 | Cécilia GROSJEAN                      | CGT          | Favorable    |
| 21 | Ophélie LAVIVE                        | CGT          | Favorable    |

**11 h 07 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

À l'unanimité de l'instance, le CSE émet un avis favorable sur le Plan de formation 2026 (avec ajout du module « Supervision humaine »). Je laisse la parole aux représentants syndicaux si vous avez des déclarations de vote.

Déclaration de vote — FO

**11 h 10 Pascale POTICHON** (RS — FO)

FO émet un AVIS FAVORABLE. FO prend acte de la présentation du Plan de formation 2026 et de l'ajout du module « Supervision humaine des systèmes IA » (3 h). FO vote POUR l'adoption du plan et du module, considérant que la montée en compétences des salariés sur la gouvernance humaine des outils numériques est un préalable indispensable à tout déploiement.

FO souligne positivement l'inscription de ce module dans le plan de développement des compétences, sur le temps de travail, sans recours au CPF des salariés.

Exigences FO sur le contenu : couvrir les principes clés (limites techniques des systèmes, gestion des biais, droit au contre-avis humain, traçabilité des recommandations, « métier gardien de la décision ») ; inclure des cas pratiques métiers (montage de dossier, KYC, gestion des alertes) et un guide « réflexes » ; être dispensé par des formateurs qualifiés (binôme interne métier + expert externe en IA responsable) ; prévoir une attestation individuelle.

Garanties sociales : priorité d'accès pour les équipes pilotes et les postes exposés ; planification sur le temps de travail ; aucune utilisation de la formation pour évaluer la performance individuelle ; mesures d'aménagement pour les personnes en situation de handicap ; rattrapage en cas d'absence justifiée.

Suivi : indicateurs partagés en CSE/CSSCT, bilan d'étape à 3 mois puis semestriel, adossement du module à la charte « IA responsable ».

Conclusion — FO soutient la formation à condition qu'elle reste un levier de protection des salariés et de qualité du service, et non un moyen de pression. Nous voterons favorablement et resterons vigilants quant à l'exécution, aux moyens et à l'équité d'accès.

Déclaration de vote — CFDT

**11 h 16 Jérôme RISTRETTO** (RS — CFDT)

La CFDT émet un AVIS FAVORABLE. La CFDT soutient le Plan de formation 2026 tel qu'amendé et vote POUR, incluant le module « Supervision humaine des systèmes IA ». Cette formation est un pilier de la maîtrise des risques et de la redevabilité des systèmes numériques, au bénéfice des salariés comme des clients.

La CFDT demande que le module intègre une « grammaire » de la supervision (seuils d'alerte, faux positifs/faux négatifs, critères d'escalade, journalisation des décisions différentes de l'outil) ; prévoie des ateliers d'analyse de cas (dossiers anonymisés), une fiche mémo « droits et devoirs du superviseur humain » et un canal d'appui pendant les pilotes ; soit aligné avec la charte IA et le protocole de supervision.

Conditions d'accès et équité : programmation sur le temps de travail sans recours au CPF ; groupes à taille humaine ; sessions de rattrapage et supports accessibles ; neutralité pédagogique (la formation vise la compétence, non l'adhésion forcée).

Suivi et gouvernance : tableau de bord partagé, revue trimestrielle en CSSCT des incidents/écarts, bilan annuel présenté au CSE.

Conclusion — La CFDT approuve le plan et le module « Supervision humaine » comme condition de réussite des projets numériques. Nous serons attentifs à la qualité pédagogique, à l'absence d'effets indésirables sur la charge de travail et au respect des engagements formalisés par la Direction.



**11 h 20 Christine PUGNACE** (Secrétaire du CSE — FO)

Merci de prioriser l'accès aux conseillers des agences pilotes, puis généralisation.

*À 11 h 20, Mme Mélanie DUFOUR quitte la séance.*

*Incident technique mineur : à 11 h 22, micro coupé signalé en visio ; reprise immédiate.*

**11 h 25 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Nous passons aux questions diverses pour conclure la séance.

## 5. Questions diverses

**11 h 27 Ophélie LAVIVE** (Élue — CGT)

Renouvellement des PC agences ?

**11 h 29 Patrick MARQUISAT** (Responsable Relations Sociales — Direction)

Déploiement T1/T2. Planning détaillé communiqué avant fin janvier.

*À 11 h 30, Mme Stéphanie RICHET quitte la séance.*

**11 h 30 Pascale POTICHON** (RS — FO)

Tickets restaurant numériques ?

**11 h 31 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Décision au T2 après benchmark prestataires. Consultation du CSE prévue si modification substantielle.

**11 h 33 Frédéric RICHET** (Élu — CFDT)

## Point d'information sur la messagerie sécurisée client ?

**11 h 35 Patrick MARQUISAT** (Responsable Relations Sociales — Direction)

Pilote en cours, retour d'expérience en avril.

**11 h 37 Sophie TRUCHE** (Élue — CFDT)

Pour la charte IA, merci d'ajouter une clause : « aucune décision produisant des effets juridiques significatifs ne sera prise de manière automatisée ».

**11 h 39 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Oui, nous précisons que nous n'entrons pas dans le champ d'une décision automatisée au sens du RGPD ; une vérification humaine restera nécessaire.

**11 h 40 Cécilia GROSJEAN** (Élue — CGT)

Quid des alertes KYC injustifiées ? Existe-t-il un droit au « contre-avis » pour le conseiller ?



**11 h 41 Patrick MARQUISAT** (Responsable Relations Sociales — Direction)

Oui. Un bouton « contester l'alerte » avec commentaire ; les cas récurrents alimenteront l'amélioration du modèle.

**11 h 42 Marc RAVOIRE** (Expert-comptable — invité du CSE)

Merci d'inscrire au protocole : taux maximum acceptable de faux positifs, délai d'escalade, et revue trimestrielle en CSSCT.

**11 h 44 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

D'accord.

### Point d'ordre — demande hors ordre du jour (rappel)

**11 h 45 Philippe POTIRON** (Élu — FO)

Je reformule notre demande de suspension générale des projets numériques. Nous souhaitons un vote aujourd'hui.

**11 h 46 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Je confirme le refus de mise au vote, en raison de la non-inscription à l'ordre du jour. Vous pouvez solliciter une réunion extraordinaire si la majorité des élus le demande.

**11 h 47 Christine PUGNACE** (Secrétaire du CSE — FO)

Nous adresserons une demande formelle écrite.

### Synthèse des décisions et actions

**11 h 48 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Récapitulons : PV du 27/12 approuvé sous réserve ; expertise « nouvelle technologie » validée ; avis défavorable du CSE sur le projet IA en l'état ; maintien du pilote mais gel du déploiement global jusqu'à l'avis complémentaire ; mesures RPS adoptées ; plan de formation 2026 validé avec module « Supervision humaine ».

Documents à verser : DPIA, charte IA, protocole de supervision, fiche des jeux de données et des logs.

**11 h 49 Christine PUGNACE** (Secrétaire du CSE — FO)

Nous souhaitons que la mention « pas d'évaluation individuelle » figure explicitement dans la charte et la note interne.

**11 h 50 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Engagement confirmé.

### Échanges complémentaires — précision sur le calendrier

**11 h 51 Luigi SCATOLA** (Élu — CFDT)

Calendrier exact des deux séances d'information-consultation ?



**11 h 53 Patrick MARQUISAT** (Responsable Relations Sociales — Direction)

Séance documentaire fin janvier (transmission), séance d'avis d'étape début mars, et séance d'avis complémentaire après expertise, date à confirmer selon le calendrier de l'expert.

### **Clôture des débats**

---

**11 h 55 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

S'il n'y a pas d'autres questions, nous allons clôturer la séance.

**11 h 57 Christine PUGNACE** (Secrétaire du CSE — FO)

Rien de plus de notre côté.

**12 h 00 Isabelle DUPONT** (DRH — Direction)

Merci à toutes et à tous pour la qualité des échanges. La séance est close à 12 h 00.



## Récapitulatif des votes et décisions

| OBJET                                                         | RÉSULTAT ( F / D / A ) | ISSUE            |
|---------------------------------------------------------------|------------------------|------------------|
| Approbation du PV du 27/12/2025 (sous réserve de corrections) | 20 / 0 / 2             | Adopté           |
| Recours à expertise (introduction d'une nouvelle technologie) | 21 / 0 / 1             | Adopté           |
| Avis sur le projet d'assistant IA en l'état                   | 0 / 22 / 0             | Avis défavorable |
| Mesures de prévention des RPS                                 | 21 / 0 / 0             | Avis favorable   |
| Plan de formation 2026 (+ module « Supervision humaine »)     | 21 / 0 / 0             | Avis favorable   |

## Actions et échéances

- › Direction — BDESE : verser DPIA validé par le DPO, Charte IA (clauses « pas d'évaluation individuelle » et « pas de décision automatisée à effets significatifs »), protocole de supervision, description des jeux de données et journaux de recommandations — sous 10 jours.
- › CSE/CSSCT : proposer deux cabinets d'experts, cadrer la mission, transmettre le calendrier estimatif — sous 7 jours.
- › Direction : organiser la séance d'avis d'étape début mars ; geler tout déploiement global avant l'avis complémentaire du CSE.
- › Direction (RH) : publier la note managériale « lissage des objectifs » T1/T2 ; mettre en place l'alerte hebdomadaire et l'action corrective au-delà de 45 h/semaine — J+7.
- › CSSCT : suivi mensuel des indicateurs de charge ; premier point fin février ; bilan fin T2 présenté en séance.
- › RH/Formation : publier le plan 2026 et le module « Supervision humaine » (3 h) — J+10 ; prioriser les agences pilotes.

## Incidents et points de procédure

- › Refus de mise au vote d'une suspension générale des projets numériques pour non-inscription à l'ordre du jour ; rappel de la possibilité de solliciter une réunion extraordinaire à la demande de la majorité des élus.
- › Changement de présidence : à 11 h 00, de M. Éric JOYEUX à Mme Isabelle DUPONT.
- › Incident technique mineur : micro en visio coupé à 11 h 22, rétabli immédiatement.



## Annexes citées

- › Présentation Direction : « Assistant IA — Aide-Montage Crédit » (v1.2).
- › Projet de Charte interne « IA Responsable » (v0.7) — à compléter (clauses demandées).
- › Extrait DPIA (v0.9) — périmètre, base légale, minimisation, gestion des risques.
- › Fiche protocole de supervision (brouillon) — seuils, escalade, revue CSSCT.
- › Indicateurs CSSCT 2025 — absentéisme, dépassements horaires, incidents déclarés.
- › Plan de formation 2026 — calendriers et modules, ajout « Supervision humaine » (3 h).
- › Registre des horaires individuels et fiche de présence détaillée (sur demande).

## Clôture et suites

- › Clôture : 12 h 00.
- › Prochaine étape : transmission documentaire (J+10), proposition d'experts (J+7), séance d'avis d'étape début mars 2026.

Le présent projet de procès-verbal sera soumis à approbation lors de la prochaine réunion du Comité social et économique.

### SIGNATURES

-----  
SIGNATURE

LA PRÉSIDENTE DE SÉANCE  
**Isabelle DUPONT**

-----  
SIGNATURE

LA SECRÉTAIRE DU CSE  
**Christine PUGNACE**